



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOUVELLE CALÉDONIE

PACTE DE REFONDATION
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ÉDITORIAL



La Nouvelle-Calédonie est à un moment de vérité. Ce qui se décide aujourd'hui engage bien plus qu'un cycle économique : c'est la capacité du territoire à retrouver de la stabilité et de la confiance.

Après les épreuves récentes, l'État a fait un choix clair. Ne pas laisser faire. Ne pas laisser tomber. Assumer pleinement la solidarité nationale, tout en posant une exigence de responsabilité. Depuis le début de la crise, l'engagement a été massif pour éviter l'effondrement et tenir la cohésion sociale. Il fallait passer ce cap. Nous y sommes.

Nous entrons désormais dans une autre phase, celle où l'on reconstruit et où l'on redonne de la visibilité. Le pacte de refondation économique et sociale marque ce basculement. Il ne s'agit pas d'un plan de plus. Il s'agit de créer les conditions d'un redressement réel, tangible dans la vie quotidienne.

Ce pacte apporte ce qui a le plus manqué ces derniers mois : de la lisibilité et de la stabilité. Sans elles, il n'y a ni investissement, ni initiative, ni emploi. Avec elles, tout redevient possible. C'est ce cadre que nous posons.

L'engagement de la Nation est à la hauteur. Deux milliards d'euros sur cinq ans, soit près de 240 milliards de francs CFP. C'est un effort structuré, inscrit dans la durée, pour accompagner une transformation en profondeur du modèle économique et social du territoire.

Mais rien de cela ne tiendra sans une responsabilité partagée. Ce pacte n'est pas celui de l'État seul. Il repose sur une méthode claire : le dialogue, la concertation, la capacité à se parler malgré les désaccords, et surtout à décider ensemble. C'est à cette condition que les solutions seront solides, parce qu'elles seront ancrées dans les réalités du territoire.

La Nouvelle-Calédonie a des atouts considérables. Une jeunesse, des ressources, une position stratégique au cœur du Pacifique. Elle peut réussir à condition de tenir ensemble ces trois exigences : la solidarité nationale, la responsabilité locale et une vision commune.

Ce pacte trace ce chemin. À chacun maintenant de s'en saisir.

Naïma MOUTCHOU,
ministre des Outre-mer

SOMMAIRE

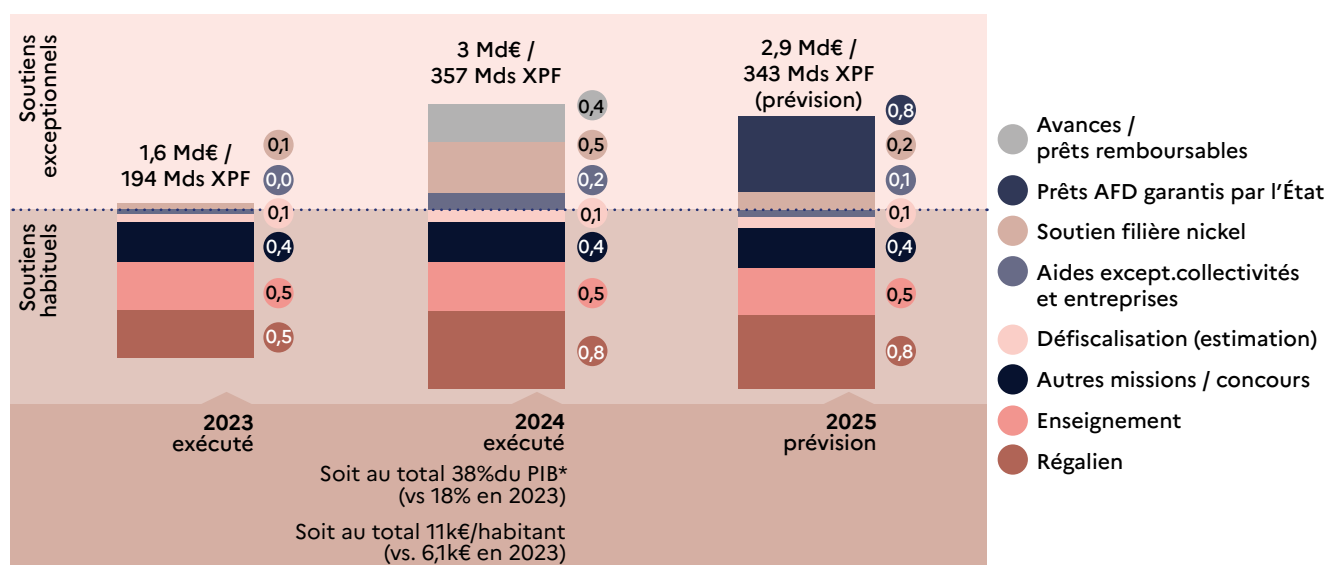
Page 4	Les soutiens apportés par l'État depuis la crise
Page 5	Un objectif et un calendrier ambitieux ; une méthode concertée
Page 7	Un engagement renouvelé de l'État en 2026
Page 8	Les 6 piliers du pacte de refondation
	1. Favoriser l'attractivité du territoire et relancer l'activité et l'emploi
Page 9	2. Investir dans les infrastructures essentielles, diversifier l'économie et protéger la population face aux conséquences du changement climatique
Page 10	3. Investir dans un modèle durable pour le nickel
Page 11	4. Investir dans la jeunesse
Page 12	5. Rétablir les finances publiques
Page 12	6. Renforcer la cohésion sociale par des actions de proximité



Les soutiens apportés par l'État depuis la crise

Depuis 2024, l'État a mobilisé un niveau de soutien inédit pour faire face à la crise économique en Nouvelle-Calédonie. En 2024, les transferts de l'État atteignent un pic historique, représentant 38 % du PIB de la Nouvelle-Calédonie et environ 11 000 € par habitant, soit plus d'1,3 M XPF par habitant. Un niveau sans précédent, destiné à stabiliser l'économie et à éviter un effondrement durable de l'activité.

Évolution de 2023 à 2025 des flux financiers de l'État au bénéfice de la Nouvelle-Calédonie face à la crise



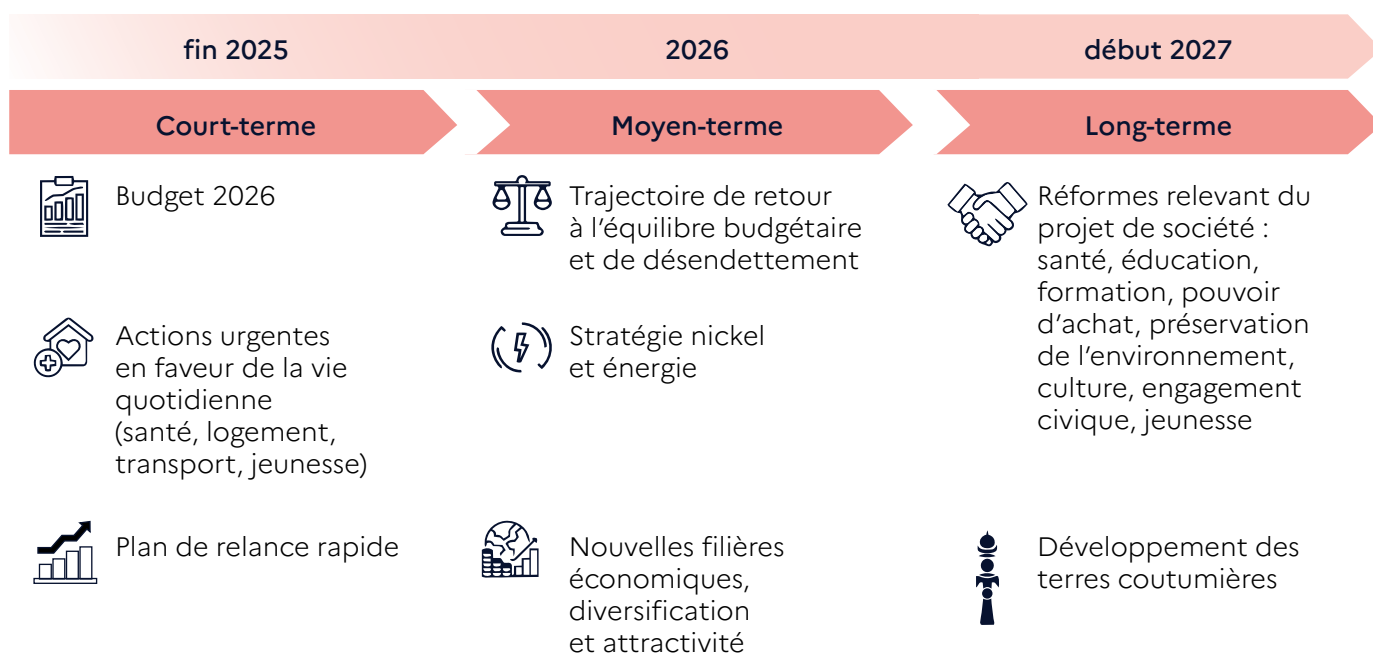
Ce soutien a notamment permis d'apporter une aide aux collectivités locales afin d'assurer la continuité des services publics, le paiement des salaires des fonctionnaires et la prise en charge du chômage partiel exceptionnel au bénéfice des salariés. Les entreprises ont également bénéficié d'un soutien exceptionnel sous forme de subventions, de garanties bancaires et de prêts afin de limiter les faillites et les pertes d'emploi.

La refondation économique et sociale : un objectif et un calendrier ambitieux, une méthode concertée

À l'été 2025, le Premier ministre a créé une mission interministérielle pour la Nouvelle-Calédonie, chargée d'accompagner le territoire dans la refondation de son modèle économique et social. Cette mission, qui s'inscrit dans le temps long, comprend des experts dans différents domaines (finances publiques, économie, nickel, énergie, santé, social, jeunesse, aménagement du territoire). Basée pour partie à Paris et pour partie à Nouméa, elle travaille en lien étroit avec les élus locaux et partenaires sociaux ainsi qu'avec les autres services de l'État, au niveau territorial comme central.

Le 14 octobre 2025, les élus et partenaires sociaux réunis autour de la Ministre des Outre-mer ont entériné une méthode et un calendrier pour travailler à la refondation économique et sociale du territoire. Des objectifs de court, moyen et long terme ont ainsi été définis.

Objectifs et calendrier



Une méthode concertée

L'élaboration du pacte économique et social repose sur une méthode concertée, associant l'ensemble des acteurs institutionnels, politiques, économiques et sociaux du territoire. Dès l'origine, un cadre de travail collectif a été mis en place afin de permettre à chacun de contribuer à la définition des orientations et des priorités : parlementaires, Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, tous les groupes politiques du Congrès, provinces, associations de maires, Sénat coutumier, Conseil économique, social et environnemental, ainsi que les organisations syndicales et patronales représentatives sont ainsi associés aux travaux.

En complément des financements urgents déployés dès 2024, l'année 2025 a permis des avancées supplémentaires.

Budget 2026



Le soutien exceptionnel de l'État en 2026 permettra, en complément des réformes prévues par le Gouvernement de Nouvelle-Calédonie, d'assurer la continuité du système de santé et du système énergétique ainsi que le paiement des retraites.

**Actions urgentes
en faveur de
la vie quotidienne**



L'État a mis en place un fonds de reconstruction destiné à accompagner la réhabilitation des bâtiments publics locaux touchés à la suite des émeutes (écoles, collèges, voiries, etc.). Cet engagement exceptionnel a d'ores et déjà permis l'engagement de plus de 103 M€ / 12,4 Mds XPF.

Dans le cadre du dispositif de solidarité républicaine, 21 M€ / 2,5 Mds XPF ont par ailleurs été engagés pour financer des actions urgentes en faveur de la vie quotidienne (maintien du transport scolaire, délivrance de bons alimentaires, baisse des tarifs des cantines, etc.).

Avec l'appui d'experts nationaux, notamment de l'ANRU et grâce au financement de l'État, deux opérations pilotes de rénovation urbaine seront réalisées.

**Préparation
d'un plan
de relance rapide**



Les travaux menés par la mission interministérielle en lien avec l'ensemble des partenaires ont permis de préparer le pacte de refondation économique et social.

Un engagement renouvelé de l'État en 2026

Dans le cadre de la loi de finances pour 2026, l'État réaffirme son engagement fort et durable en faveur de la Nouvelle-Calédonie. Cet engagement se traduit par la mise en œuvre d'un ambitieux pacte de refondation, conçu pour répondre aux défis structurels du territoire et accompagner son redressement économique et social sur le long terme.

Le pacte de refondation économique entre l'État et la Nouvelle-Calédonie constitue une réponse ambitieuse à la crise économique profonde que traverse le territoire. Fondé sur un principe de responsabilité partagée et de réciprocité des engagements, ce pacte prévoit un soutien exceptionnel et temporaire de l'État sur cinq ans, en contrepartie de réformes structurelles destinées à rétablir l'économie, retrouver l'équilibre budgétaire et renforcer progressivement l'autonomie financière de la Nouvelle-Calédonie.

Structuré autour de six piliers stratégiques, il marque la volonté de l'État d'agir aux côtés des acteurs calédoniens, pour bâtir un avenir plus stable, plus solidaire et plus prospère pour la Nouvelle-Calédonie.

Pilier 1	Favoriser l'attractivité du territoire, relancer l'activité et l'emploi	> Baisse d'impôt sur les sociétés et zones franches > Garanties bancaires et micro-crédit, notamment en terres coutumières > Défiscalisation pour la reconstruction des entreprises détruites pendant les émeutes
Pilier 2	Investir dans les infrastructures essentielles, diversifier l'économie et protéger la population face aux conséquences du changement climatique	> Plan quinquennal de protection des populations et de désenclavement
Pilier 3	Investir dans un modèle durable pour le nickel	> Soutien pour les entreprises du nickel en Nouvelle-Calédonie sous condition de rentabilité > Lancement des études préalables – STEP La Tontouta
Pilier 4	Investir dans la jeunesse	> 1000 parcours d'insertion et d'engagements > 100 postes supplémentaires (éducateurs, médiateurs, etc.) > Compagnie supplémentaire du service militaire adapté (RSMA)
Pilier 5	Rétablir les finances publiques	> Prêts garantis par l'État pour la Nouvelle-Calédonie > Soutien en subvention > Années blanches PGE 2026-2027 > Contrat financier pluriannuel en 2026
Pilier 6	Renforcer la cohésion sociale par des actions de proximité	> Subventions de l'État pour des actions sociales de proximité

**2 Mds
240 Mds XPF**

Au total, l'État investit plus de 2 Mds€ / 240 Mds XPF sur cinq ans en Nouvelle-Calédonie dans le cadre de ce pacte de refondation.

Le pacte de refondation

Pilier 1 – Favoriser l'attractivité du territoire et relancer l'activité et l'emploi

Ce premier pilier a pour objectif de remettre l'économie en mouvement en soutenant directement les entreprises et l'emploi privé. Il mise sur une attractivité renforcée du territoire grâce à la création de zones franches offrant un cadre fiscal et administratif simplifié.

L'État propose également de financer une baisse de l'impôt sur les sociétés calédoniennes pour les entreprises, afin de renforcer leur trésorerie et leur compétitivité, ainsi qu'un soutien accru au micro-crédit, notamment pour les initiatives locales dans les îles et les tribus.

La Nouvelle-Calédonie pourra par ailleurs bénéficier d'un dispositif de mutualisation pour faire face aux difficultés d'assurabilité auxquelles elle est aujourd'hui confrontée.

L'ambition est claire : faciliter l'entrepreneuriat, relancer l'investissement et créer des emplois durables.

PILIER 1 : RELANCER L'ACTIVITÉ ET L'EMPLOI

~330 M€ / ~ 40 Mds XPF sur 5 ans de subventions de l'État

Fonds pour
la couverture
assurantielle du
risque d'émeute

Baisse d'impôt
sur les sociétés

Soutien à la
création de zones
franches
ports et aéroports
ouverts sur
le Pacifique Sud,
fiscalité allégée,
procédures simplifiées,
guichet unique
d'installation

Extension de la
défiscalisation
exceptionnelle
pour la reconstruction
des bâtiments détruits
lors des émeutes de 2024

Garanties
bancaires
et soutien
au micro-crédit
notamment en
terres coutumières

Le pacte de refondation

Pilier 2 – Investir dans les infrastructures essentielles, diversifier l'économie et protéger la population face aux conséquences du changement climatique

Ce pilier repose sur un effort massif d'investissement pour diversifier l'économie de la Nouvelle-Calédonie, répondre aux besoins essentiels de la population et poser les fondements d'un développement plus équilibré, plus résilient et plus adapté aux défis de demain.

Il permettra de soutenir des projets structurants dans la pêche, l'agriculture et le tourisme, tout en améliorant les transports, les routes et les ponts pour désenclaver les territoires. Une attention particulière sera portée à l'accès à l'eau et à l'électricité, notamment dans les communes isolées, ainsi qu'à la prévention et à l'adaptation face au changement climatique.

PILIER 2 : INVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES, DIVERSIFIER L'ÉCONOMIE ET PROTÉGER LA POPULATION FACE AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

200 M€ / 24 Mds XPF de subventions de l'État sur 5 ans pour des investissements structurants

Diversification de l'économie

Pêche, agriculture, agroalimentaire, tourisme, maintenance navale, numérique

Désenclavement

Ponts, routes, radiers, ports, transports en commun

Amélioration de l'accès aux services essentiels (eau, électricité, gestion des déchets, etc.)

Notamment dans les communes isolées et les tribus

Protection face aux effets du changement climatique

Érosion côtière, sécheresse, risques climatiques

Le déploiement de ce plan est assorti d'un calendrier ambitieux visant à une mise en œuvre rapide.

Pilier 3 – Investir dans un modèle durable pour le nickel

Pilier stratégique de l'économie calédonienne, la filière nickel doit être profondément transformée pour assurer son avenir. Ce pilier vise un retour à la rentabilité sur des bases solides et durables, en mettant fin à un modèle de financement des pertes devenu insoutenable.

Les autorités locales compétentes, avec l'appui de l'État, devront élaborer au premier semestre 2026 un plan de transformation de la filière et prendre les engagements nécessaires à son succès. À la condition qu'un modèle permettant un retour à la rentabilité, validé par des experts du secteur, soit établi, l'État s'engage à (i) accompagner financièrement le secteur durant cette période transitoire aux côtés des industriels et (ii) à participer au financement des infrastructures destinées à décarboner le mix énergétique du territoire et à offrir un coût de l'électricité compétitif aux usines de nickel. À cet effet, l'État s'engage à donner une première impulsion à une reprise des ambitions du schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie (STENC) en finançant la prochaine étude nécessaire à la réalisation de la station de transfert d'énergie par pompage (STEP) de la Tontouta.

Le soutien de l'État au secteur du nickel pourra aller jusqu'à 500 M€ / 60 Mds XPF en 2026, si une nouvelle stratégie nickel est élaborée et si les parties prenantes locales prennent les engagements et mesures nécessaires à son succès.

Le pacte de refondation

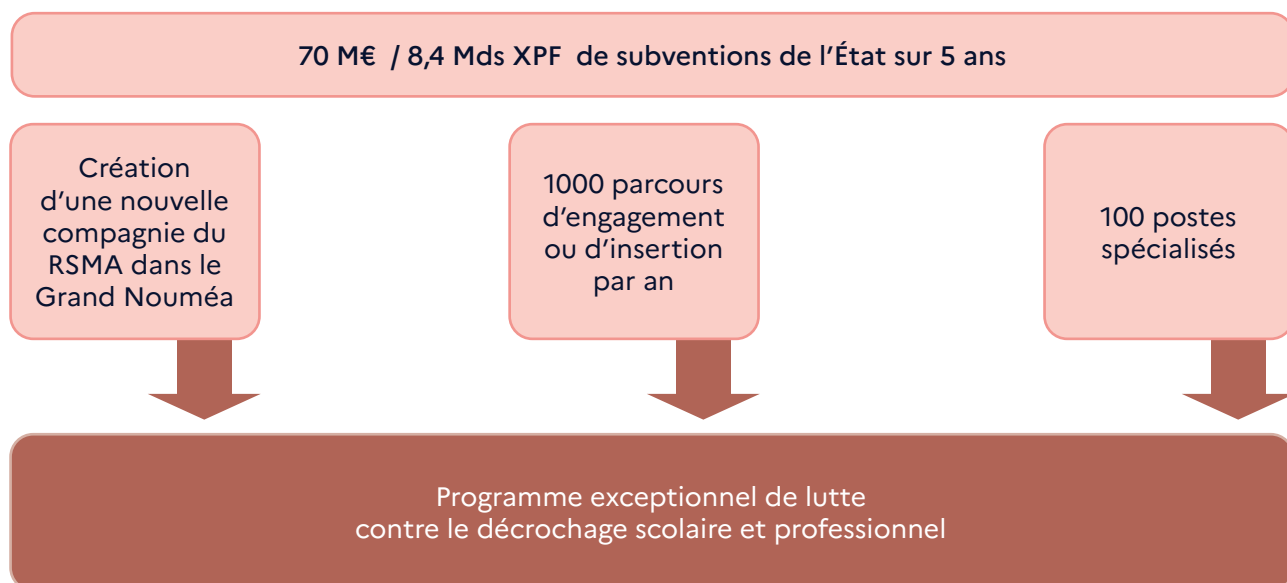
Pilier 4 – Investir dans la jeunesse

Ce pilier place la jeunesse calédonienne au cœur de la refondation économique et sociale. Il déploie un programme exceptionnel pour lutter contre le décrochage scolaire et professionnel des jeunes, en renforçant l'accompagnement, la formation et l'insertion.

La création de 1000 parcours d'engagement et d'insertion (services civiques, chantiers d'insertion, etc), le développement du service militaire adapté (RSMA) et le recrutement de postes pour encadrer les jeunes (éducateurs, médiateurs, psychologues, etc) doivent permettre d'améliorer la réussite scolaire et de proposer des parcours concrets vers l'emploi et l'autonomie.

L'objectif est de redonner confiance, perspectives et opportunités à toute une génération, condition essentielle d'un avenir durable pour le territoire.

PILIER 4 : DONNER DES PERSPECTIVES À LA JEUNESSE



Le pacte de refondation

Pilier 5 – Rétablir les finances publiques

Le cinquième pilier vise à accompagner la stabilisation des finances publiques de la Nouvelle-Calédonie sur une période de cinq ans. Dès 2026, l'État soutiendra les finances des collectivités par un prêt garanti, des subventions et, si un accord est trouvé avec une majorité d'élus siégeant au Congrès, la signature d'un contrat financier pluriannuel, accompagné d'une trajectoire de réformes, permettant le retour à l'équilibre des finances publiques et le désendettement progressif du territoire.

Objectif : définir une trajectoire de retour à l'équilibre d'ici 2030

Soutien 2026

- **Prêt 2026 de 300 M€ / 36 Mds XPF** de l'AFD garanti par l'État
- **60 M€ / 7,2 Mds XPF** de subventions
- **Année blanche 2026**
- Signature d'un **contrat financier pluriannuel**

Soutien 2027-2030

- **Soutiens exceptionnels** pour la Nouvelle-Calédonie de **300 M€ / 36 Mds XPF** en cumulé sur la période
- **Année blanche 2027**

Pilier 6 – Renforcer la cohésion sociale par des actions de proximité

21M€ (2,5Md XPF) ont déjà été consacrés aux dépenses sociales de proximité fin 2025, permettant de financer des actions pour l'année scolaire 2026.

Un financement de 10 M€ (1,2 Mds XPF) supplémentaire est prévu en 2026. Il permettra de financer des actions concrètes en faveur des populations les plus fragiles, en lien avec des associations ou des collectivités.

Ce pilier a pour ambition de renforcer la cohésion sociale, d'accompagner les ménages les plus exposés aux conséquences de la crise et de prévenir les ruptures sociales.